

que, L. H. P. sont parfaitement disposées à marquer en toute occasion, combien la conservation de cette bienveillance leur est précieuse. Les preuves qu'elles en ont données tout récemment, témoignent la sincérité de leurs sentimens, & leur donnent lieu d'espérer, qu'il auroit plu à V^{otre} Majesté de rendre à leurs Sujets commerçants, les avantages que leur assurent les Traités. Mais elles voyent avec regret, que jusqu'ici leurs instances ont été infructueuses ; & avec beaucoup plus de regret même, que les sentimens favorables de V. M. pour leur République, semblent être en quelque sorte altérés.

Je ne puis assés le répéter, Sire, L. H. P. ne désirent rien plus sincèrement, que de ranimer & de conserver son amitié, & d'effacer toutes les impressions qui pourroient affoiblir leur bonne intelligence avec V. M. ; & comme elles sont persuadées de ses sentimens pacifiques, elles espèrent que V. M. leur rendra la même justice, & qu'elle ne doutera point que leurs vœux ne tendent sincèrement à voir terminer les troubles de l'Europe par une heureuse paix, l'objet des désirs & des soupirs de tant de peuples.

Que ne peut-on point espérer des heureuses dispositions de V. M. ? Quelle satisfaction pour L. H. P. si leurs soins pouvoient contribuer à mettre des bornes à tant de malheurs, & si V. M. convaincuë de la sincérité & de la droiture de leurs intentions, leur rendoit son ancienne confiance. L. H. P. s'empresent à y répondre, & à donner à V. M. les preuves les plus claires & les plus fortes du désir sincère qu'elles ont de la mériter, & de se concilier à jamais son affection, dont elles connoissent tout le prix.

C'e sont là, Sire, les sentimens de L. H. P.